



Conjoncture agricole au 1^{er} octobre 2015

Faits marquants

- Le ministre en charge de l'agriculture a lancé, le 1^{er} septembre, un nouvel appel à projets du **programme national pour l'alimentation (PNA)**. Le cahier des charges et les dossiers sont disponibles à l'adresse suivante : <http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-national-2015>.
- Le 3 septembre, le Premier ministre a annoncé de **nouvelles mesures au plan de soutien à l'élevage** présenté fin juillet.
- La Commission européenne a proposé, le 7 septembre, 500 millions d'euros **d'aide aux éleveurs européens** dont 62,9 millions à destination des éleveurs français.
- Proposée par Stéphane Le Foll il y a quelques mois, la plate-forme **France Viande Export** devrait être opérationnelle début octobre. Cette annonce a été faite à la presse le 10 septembre par Jean-Luc Angot, responsable de la mission de coordination à l'export en viande

bovine, porcine et en viande de volaille.

- Plusieurs cas de **fièvre catarrhale ovine (FCO)** ont été identifiés, au cours du mois de septembre, en Allier, en Creuse, dans le Puy-de-Dôme, dans le Cher et la Nièvre. Cette maladie impose des mesures de confinement des troupeaux plus ou moins drastiques selon leur éloignement du foyer de contamination (cf. carte en page 4).
- Le 17 septembre, la Commission européenne a officiellement adopté le **programme de développement rural (PDR) de la région Poitou-Charentes**. Ce programme élabore la stratégie pour l'utilisation de 641 millions d'euros de fonds publics disponibles pour la période 2014-2020.

Focus sur les zones réglementées liées à la fièvre catarrhale ovine en page 4

Météo

Un avant goût d'automne

Dans la continuité d'août, septembre a été frais et humide, avec des pluies abondantes entre le 11 et le 18. Avec un cumul moyen régional de 95 mm, le niveau mensuel des précipitations est supérieur de 37 mm à la normale.

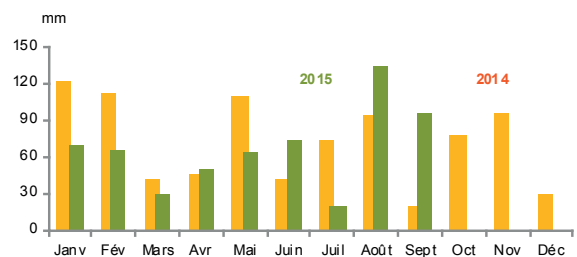
Les températures moyennes sont, quant à elles, déficitaires de plus de 1 °C dans les quatre départements par rapport aux moyennes trentennaires.

Quelques très belles journées ensoleillées sont toutefois venues faire oublier, en fin de mois, le passage à la saison automnale. L'ensoleillement a ainsi été excédentaire comparé à la moyenne 1991-2010.

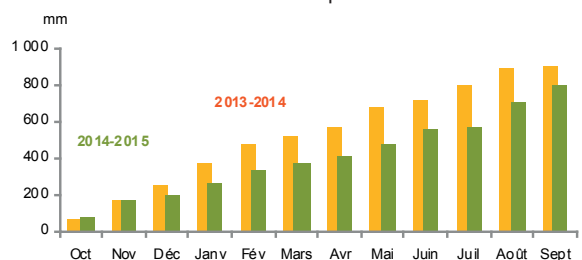
Mois d'août 2015	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers
Température moyenne (°C)	16,7	16,2	15,7	14,9
Écart à la moyenne 1981-2010	- 1,2	- 1,9	- 1,6	- 1,5
Pluviométrie (mm)	101	78	116	84
Écart à la moyenne 1981-2010	+ 41	+ 18	+ 56	+ 32
Pluviométrie cumulée depuis le 1 ^{er} octobre 2014	800	765	913	721
Moyenne 1981-2010 cumulée depuis le 1 ^{er} octobre	777	767	867	686

Dicton du mois : **Pluie de septembre est bonne à semailles et à vigne.**

Pluviométrie mensuelle Poitou-Charentes



Pluviométrie cumulée depuis le 1^{er} octobre



Source : Météo France

Grandes cultures

Début de récolte des maïs grain

La récolte des **maïs grain** a commencé. Les premiers retours de collecte et les observations de terrain laissent envisager des résultats meilleurs que ceux attendus fin juillet. Les pluies d'août puis de septembre ont été bénéfiques et ont permis de récupérer, en partie toutefois, une situation jugée préoccupante fin juillet. Les rendements s'annoncent hétérogènes. En situation irriguée, les maïs sont beaux. En culture sèche, dans les sols les plus profonds, les précipitations ont probablement eu un effet positif sur le poids de mille grains ; les rendements devraient également être corrects.

En sols superficiels, l'absence de pluies en juillet a occasionné des situations irréversibles. Les potentiels sont, en conséquence, fortement entamés.

La dernière semaine de septembre, belle et chaude, a permis aux moissons de **tournesols** de bien avancer. Comme les maïs, les résultats devraient être disparates mais, contrairement à la céréale, ils s'annoncent globalement décevants. Les premiers rendements sont compris entre 10 et 40 q/ha mais les moyennes départementales pourraient avoisiner 20, 22 q/ha.

Estimation au 1^{er} octobre des cultures en place pour 2014-2015

Unités : ha, q/ha	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-Charentes		
	Superficie	Rendt	Superficie	Rendt	Superficie	Rendt	Superficie	Rendt	Superficie	Rendt	Rendt moy sur 5 ans
Blé tendre d'hiver	63 300	66	98 500	72	110 000	70	136 500	71	408 300	70	63
Blé dur d'hiver	5 000	64	20 000	69	5 000	67	6 500	68	36 500	68	57
Orge et escourgeon d'hiver	18 000	61	20 700	67	19 500	64	30 000	65	88 200	64	60
Orge et escourgeon de printemps	3 500	56	12 000	61	1 550	55	2 500	56	19 550	59	51
Maïs grain	43 000	78	62 100	83	33 600	81	56 300	80	195 000	81	///
dont maïs grain irrigué	18 500	95	29 500	98	12 900	98	21 000	98	81 900	97	///
dont maïs grain non irrigué	24 500	65	32 600	70	20 700	70	35 300	70	113 100	69	///
Colza d'hiver et de printemps	11 020	34	18 000	32	25 240	33	49 035	33	103 295	33	31
Tournesol	37 000	19	48 000	21	29 000	20	32 000	22	146 000	21	///
Pois protéagineux	3 000	34	8 500	37	4 600	35	2 500	32	18 600	35	34
Maïs fourrage et ensilage	12 200	96	7 000	110	26 200	110	10 700	110	56 100	107	///

Source : Agreste - Conjoncture mensuelle

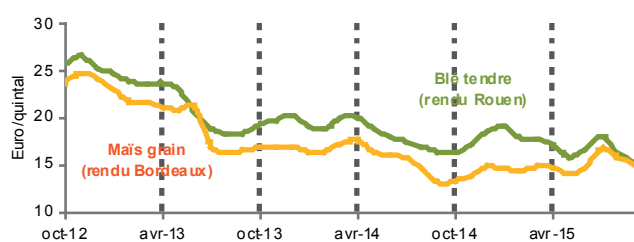
Les premières estimations de surfaces des cultures d'hiver de la campagne 2015/2016 laissent entrevoir une évolution positive notable du **blé dur**. Les surfaces en **blé tendre** et en **orges** devraient être stables. Le colza progresserait quant à lui de façon significative.

Les **colzas** sont, dans l'ensemble, beaux et vigoureux avec des stades compris entre 3 et 6 feuilles. La pression des limaces et des grosses

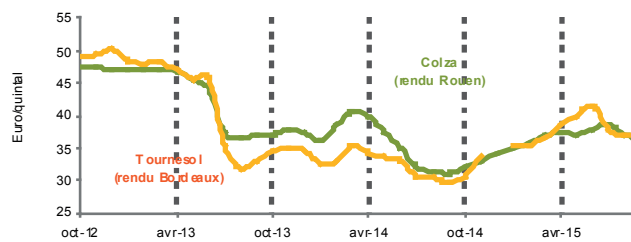
altises à progresser au cours du mois. Les risques de dommages liés à ces ravageurs sont importants pour les cultures semées le plus tardivement et de stade inférieur à « 4 feuilles ».

Pour les cultures les plus précoces qui atteignent ou dépassent le stade « 6 feuilles », les conditions climatiques actuelles, poussantes, peuvent laisser craindre des risques d'élongation.

Cotations blé tendre et maïs grain



Cotations colza et tournesol



Source : FranceAgriMer

Collecte de lait

Stabilité des livraisons de lait de chèvre

En août 2015, les livraisons de **lait de chèvre** sont quasiment identiques à celles d'août 2014. Elles s'établissent à 16 395 milliers de litres contre 16 420 en 2014.

Le prix moyen régional du lait⁽¹⁾ de chèvre est stable par rapport à août 2014. Il atteint ainsi 654 €/1 000 l.

Les livraisons de **lait de vache** reculent de 1 % en août 2015 vis-à-vis d'août 2014 (48 070 milliers de litres).

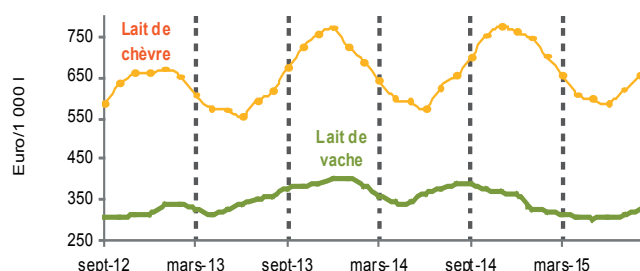
Le prix moyen régional du lait⁽¹⁾ de vache, nettement inférieur à celui de août 2014, s'établit à 325 €/1 000 l.

Livraisons ⁽²⁾ août	Lait de vache		Lait de chèvre	
	1 000 l	2015/2014 %	1 000 l	2015/2014 %
Données provisoires				
Charente	8 409	- 4,9	1 281	- 3,1
Charente-Maritime	9 733	- 1,8	801	- 5,1
Deux-Sèvres	21 218	- 0,3	10 332	- 0,1
Vienne	8 712	+ 1,7	3 982	+ 1,7
Poitou-Charentes	48 072	- 1,1	16 396	- 0,2

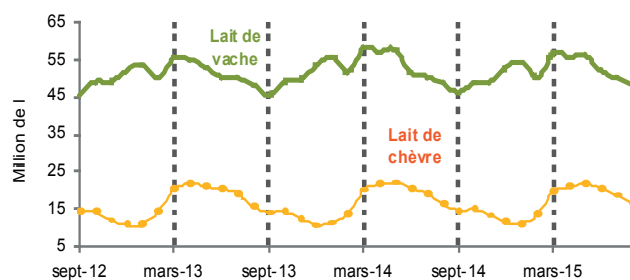
(2) Livraison : litrage vendu par les producteurs du département

(1) Le prix moyen régional est calculé en pondérant les prix **des entreprises répondantes à l'enquête mensuelle laitière** par leurs volumes collectés.

Évolution régionale du prix du lait



Évolution des livraisons régionales



Source : Agreste - SMLait (2011 - 2013) / Enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer - Extraction au

/2015

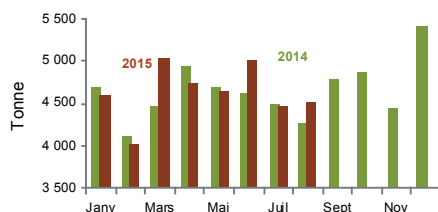
Bovins

Marché des gros bovins morose et cours en retrait

Dans une ambiance commerciale difficile, les cours des **gros bovins de boucherie** enregistrent une baisse saisonnière. En cette période de consommation modérée, l'offre est largement suffisante. Les contraintes sur les mouvements d'animaux liées à la FCO accentuent la tendance. Le commerce des **jeunes bovins** devient de plus en plus difficile avec une baisse généralisée des cours. Le marché à l'export reste délicat à reconquérir en Europe du Sud avec une concurrence bien présente des animaux de l'Europe de l'Est. Le niveau de prix atteint, en fin de mois, un des plus bas des 5 dernières années.

Le marché des **animaux maigres**, soutenu par la demande turque, est relativement fluide en début de mois avec des cours globalement reconduits. Les contraintes sanitaires et de transport liées à la FCO marquent un brusque arrêt des échanges dans les zones concernées. Seule la vaccination des animaux prioritaires permettra de relancer les

Abattages contrôlés gros bovins
(4 516 tonnes en août)

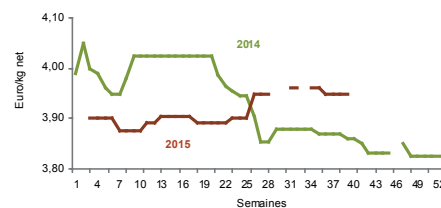


Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

circuits de commercialisation, indispensables à l'équilibre de la filière.

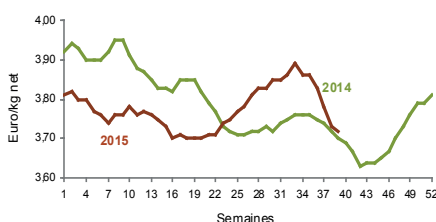
Les **veaux de boucherie** de type laitier subissent un tri important de la part des intégrateurs et leur valeur tend à se déprécier.

Vaches (cat. R) - Lezay

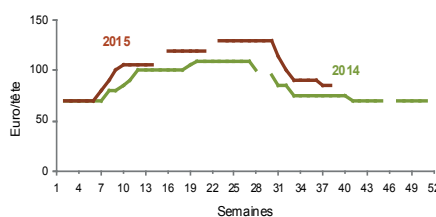


La demande est plus soutenue en animaux de race à viande ou de bonne conformation. L'écoulement est plutôt fluide mais, comme pour les gros bovins, l'arrivée de la FCO désorganise les circuits commerciaux.

Jeunes bovins (cat. R) - Bassin Grand Ouest

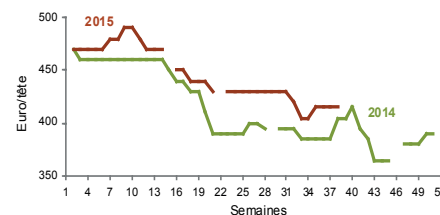


Veaux (laitiers 45-50 kg) - Lezay



Source : FranceAgriMer

Veaux (viande limousins > 70 kg) - Lezay



Ovins - Caprins

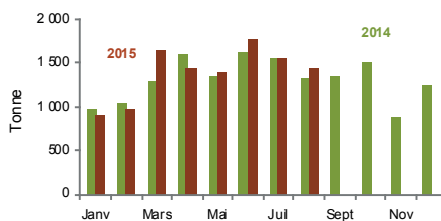
Marché des agneaux dynamisé par la fête de l'Aïd

Le marché des **agneaux de boucherie** se dynamise avec la fête de l'Aïd et la baisse de l'offre. Le cours des agneaux de pays progressent de manière significative (près de 30 cts/kg) sur le mois, après une longue période estivale d'incertitude. Les cours atteignent un pic pour les approvisionnements de la fête de l'Aïd le 23 septembre, aussitôt suivi, la semaine suivante, d'une baisse de l'activité.

L'offre se retrouve dorénavant à un niveau plancher dû à la fois aux perturbations des circuits commerciaux par la FCO et à une demande saisonnière limitée mais sensible à l'origine française des animaux.

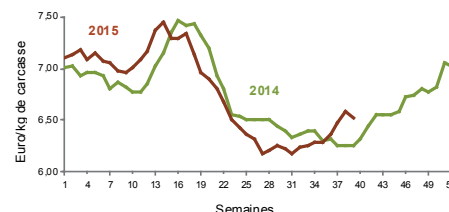
Pour les **brebis**, malgré une baisse de qualité de l'offre et l'érosion de la demande à l'export, notamment italienne, le commerce reste relativement fluide.

Abattages contrôlés ovins
(1 440 tonnes en août)

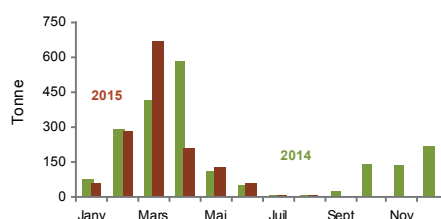


Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

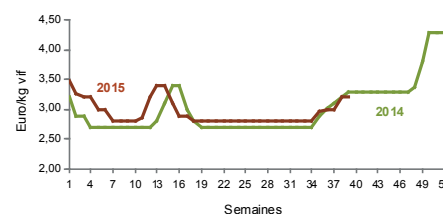
Ovins 16-19 kg (cat. U) - Bassin Nord



Abattages contrôlés chevreaux
(5 tonnes en août)



Cotation nationale du chevreau vif (8 à 11 kg)



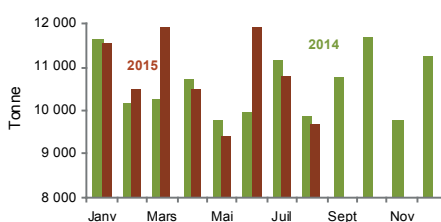
Source : FranceAgriMer

Porcs charcutiers

Porcs charcutiers : cours sous la barre symbolique des 1,4 €/kg

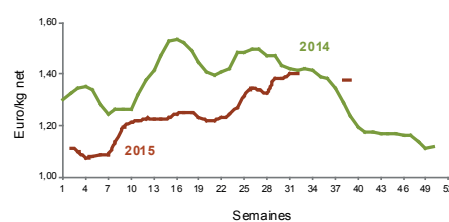
Malgré un niveau de consommation stable, les promotions de début septembre n'ont pas correspondu aux attentes des abatteurs. Les cours du **porc charcutier** repassent sous la barre symbolique des 1,4 €/kg dans une ambiance saisonnière de déprise des cours. La pression de la concurrence européenne est modérée mais les écarts de prix, avec l'Allemagne notamment, sont stables. Fin septembre, le prix moyen de base du porc (1,327 €/kg), malgré un niveau légèrement plus élevé que celui de 2014 (1,239 €/kg) reste inférieur à celui de 2013 (1,558 €/kg).

Abattages contrôlés porcins
(9 679 tonnes en août)



Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

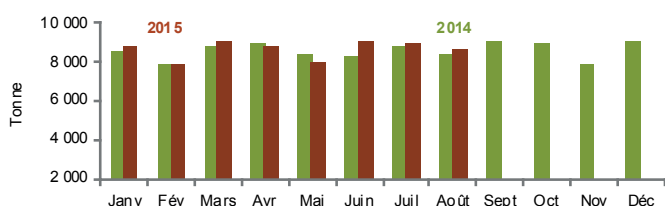
Porc breton - Plérin



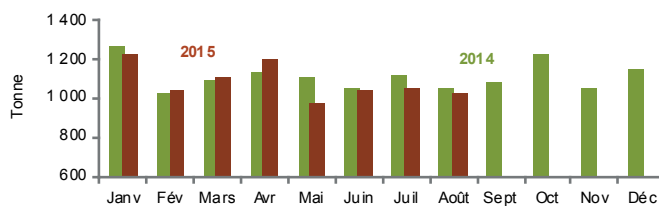
Source : FranceAgriMer

Volailles et lapins

Abattages contrôlés volailles
(8 705 tonnes en août)



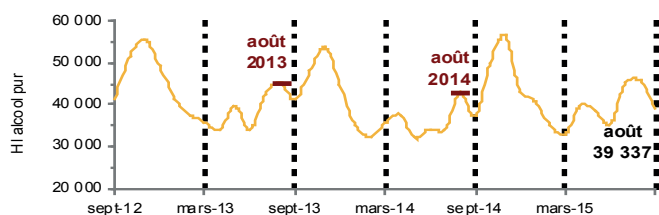
Abattages contrôlés lapins
(1 026 tonnes en août)



Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

Le marché du Cognac

Sorties mensuelles de Cognac



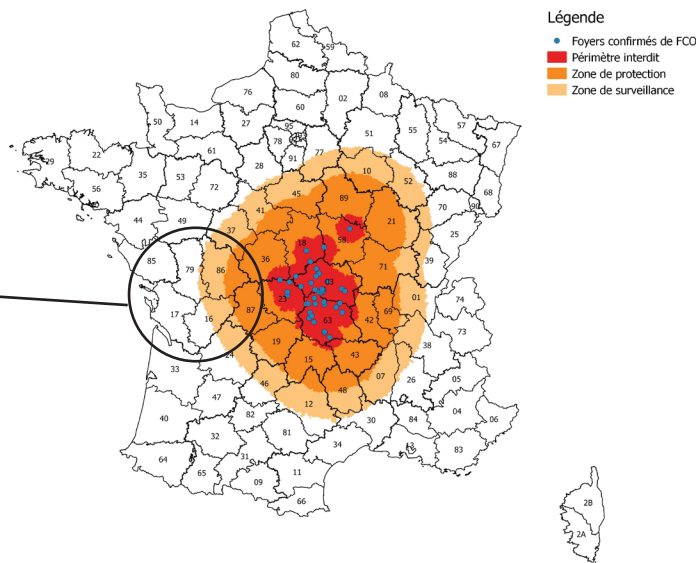
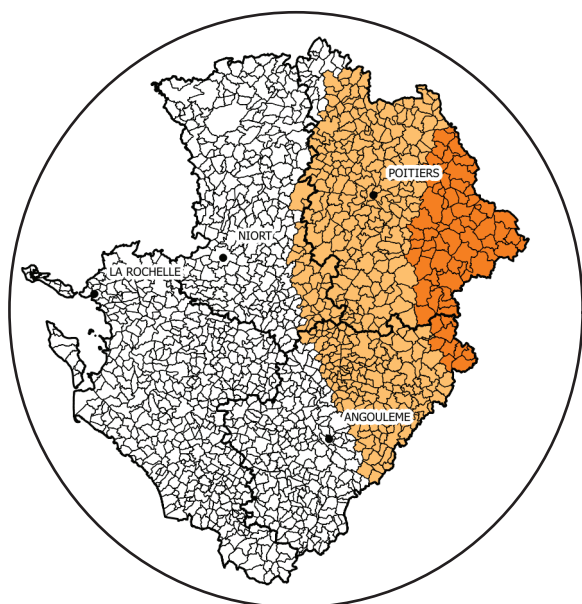
Campagne de commercialisation
(1^{er} août au 31 août)

Sorties de Cognac sur le premier mois	2015-2016 (hl d'alcool pur)	Ecart par rapport à 2014-2015 (%)
Total des sorties	39 337	+ 5,6
dont - marchés étrangers	37 449	+ 6,9
- marché français	776	- 22,9
- autres utilisations	1 112	- 8,0

Source : Bureau National Interprofessionnel du Cognac

Focus

Fièvre catarrhale ovine (FCO) : Charente, Vienne et Deux-Sèvres en zones réglementées



Légende

- Foyers confirmés de FCO
- Périmètre interdit
- Zone de protection
- Zone de surveillance

Périmètre interdit : Mouvements d'animaux possibles uniquement au sein du périmètre et à destination de l'abattoir sous conditions sanitaires strictes.

Zone de protection (ZP) et zone de surveillance (ZS) : Mouvements d'animaux possibles de ZP vers ZS sous conditions sanitaires strictes.

Source : Arrêté du 1er octobre 2015 modifiant l'arrêté du 22 juillet 2011 fixant les mesures techniques et administratives relative à la lutte contre la fièvre catarrhale du mouton sur le territoire métropolitain

Agreste : la statistique agricole



© AGRESTE 2015

Prix : 3,00 €

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - CS 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 03 11 91 - Fax : 05 49 03 11 12
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Directeur régional : Michel SINOIR
Directeur de la publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédaction : E. MARTIN et Serv. Rég. FranceAgrimer
Composition/Impression : Srise Poitou-Charentes
ISSN : 2425-5890
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr